

ceux que soulèvent les recensions du *Chou king*. Quelques indications sur l'histoire du *Chou king* se justifieront d'autant mieux que là encore les manuscrits de Touen-houang ont apporté des documents nouveaux.

### LE CHOU KING EN KOU-WEN

Parmi les problèmes qu'a soulevés l'étude des classiques chinois, l'un des plus graves concerne la constitution même du *Chou king* ou *Livre des Annales*<sup>1</sup>. Sans entrer dans le détail d'une question très complexe, et qu'il faudra reprendre avec un appareil de textes nombreux et minutieusement contrôlés, je voudrais dire ici comment le problème du *Chou king* me paraît se poser pour nous actuellement.

L'opinion traditionnelle, celle qui est consacrée dès le milieu du VII<sup>e</sup> siècle par le 尙書正義 *Chang chou tcheng yi* de 孔穎達 K'ong ying-ta, peut se résumer ainsi :

Confucius (551-479 av. J.-C.) compila le *Chou king* en 100 sections (篇 *p'ien*). Le *Chou king* disparut momentanément lors de l'incendie des livres prescrit par Ts'in Che-houang-ti (213 av. J.-C.). Sous l'empereur Hiao-wen des Han (179-157 av. J.-C.), un vieillard appelé 伏生 Fou-cheng (maître Fou) ou 伏勝 Fou Cheng<sup>2</sup> récita de mémoire 29 sections du *Chou king*, lesquelles

1. Je parle le plus souvent du *Chou king*, parce que c'est le nom qui est consacré aujourd'hui, en Chine comme en Europe. Mais les citations anciennes, avant les Han et sous les Han, parlent simplement soit du *Chou*, soit des diverses parties du livre (*Yu chou*, *Hia chou*, *Chang* [商] *chou*, *Tcheou chou*). Enfin, pour désigner l'ensemble du livre, on emploie depuis les Han le terme de 尙書 *Chang chou*, dont l'origine n'est pas certaine, quoiqu'on le rattache souvent à la recension de K'ong Ngankouo. Le chapitre bibliographique du *Ts'ien han chou* (chap. 30, f° 6 v°) dit que les anciens souverains avaient « des historiens de gauche qui notaient les paroles, et des historiens de droite qui notaient les faits. [Les relations] des faits s'appelaient 春秋 *tch'ouen-ts'ieou*; [les relations] des paroles s'appelaient *chang chou* ». On sait que, de nos jours, *chang chou* est le titre officiel des présidents de ministères. Il est assez difficile de dire si la remarque du *Ts'ien han chou* repose sur une tradition vraiment antérieure aux Han, ou s'il y a là une tenta-

tive pour expliquer à la fois le nom de *Tch'ouen ts'ieou*, que porte la chronique de Lou rédigée par Confucius, et celui de *Chang chou*, donné au *Chou king* sous les Han au moins dès Sseu-ma Ts'ien. En tout cas, comme l'a rappelé Legge (*Chin. Classics*, III, 1, Proleg., p. 3), il y a dans la littérature antérieure aux Han un texte où *Chang chou* est employé à propos du *Chou king* : c'est dans *Mo tseu* (éd. des Cent philosophes, VIII, 6 r°), et rien dans le contexte n'indique une interpolation. Pour le titre de *Chang chou* repris dans des œuvres historiques des six dynasties, cf. *Souei king tsi tche k'ao tcheng* III, 42-43. Quant au titre aujourd'hui usuel de *Chou king*, il est plus tardif.

2. Le nom personnel 勝 Cheng n'est pas absolument sûr; il n'est donné ni par Sseu-ma Ts'ien ni par Pan Kou. Sur Fou-cheng et ses descendants, voir l'ouvrage spécial intitulé 建立伏博士始末 *Kien li fou po che che mo*, en 2 ch., que Souen Sing-yen leur a consacré en 1806, et qui est incorporé au *P'ing t'sin kouan ts'ong chou*.